

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 5 JUIN 2013

Membres du conseil d'école présents :

- Monsieur LASSAUX Bruno, proviseur.
- Madame MICHEL Brigitte, Directrice de l'Ecole Primaire.

Membres du conseil d'école excusée :

- Madame DE CECCO, Inspectrice de l'Ecole Nationale en résidence à Dakar.

Les enseignants présents :

Mesdames BECHIR Natacha, CANIGA AMIGRY Isabelle, CATY caroline, CHARLOT Antoinette, FOURNIER Laure, GAY Sophie, LEGRAND Stéphanie, MACIRE Marie, PERSICO Cathy, SARBONNE Maud, SHENTON Jacqueline, SIMORRE Chantal, TORRES Tatiana, Monsieur SARBONNE Olivier. Monsieur BAXEN Blaise.

Les représentants des parents d'élèves présents :

Mesdames BEAUQUESNE, CHEVARIN, FERET-SYLLA, LEONE, Monsieur WERREBROUCK.

Les représentants des parents d'élèves excusés : Messieurs Boubou SYLLA, ERROUICH.

Ordre du jour :

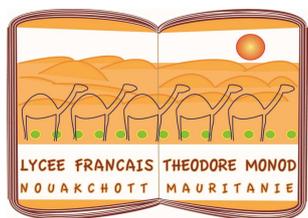
1. Approbation du PV du conseil d'école du 13 février 2013.
2. Effectifs et structure de l'Ecole rentrée 2013 : information.
3. Bilan des actions pédagogiques : information.
4. Questions diverses à remettre au plus tard le dimanche 2 juin à 17H00.

Secrétaire de Séance

Directrice de l'école

Thierry Werrebrouck

Brigitte Michel



La directrice souhaite la bienvenue à tous les participants et demande aux représentants des parents d'élèves que l'un d'entre eux puisse être le secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est présenté par la directrice :

1. Approbation du PV du conseil d'école du 13 février 2013.

Le PV du 2^{ème} trimestre est approuvé.

2. Effectifs et structure de l'Ecole rentrée 2013 : information.

La directrice présente les effectifs estimatifs pour la rentrée 2013. Deux maintiens sont prévus en classe de CP et CE1. 12 et 11 places sont disponibles cette année en MS et CP respectivement, des tests d'entrée seront donc ouverts pour cette année. Le total des effectifs maximum théorique pour l'année 2013-2014 est de 332 élèves.

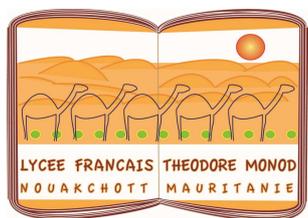
3. Bilan des actions pédagogiques : information.

Un bilan des actions pédagogiques est présenté par la directrice et les enseignants, il en ressort notamment les principales actions suivantes :

a. Aide personnalisée à l'école :

Une soixante d'élèves ont bénéficié de cette aide tout au long de l'année afin de progresser dans les matières où ils étaient en difficulté. Notamment dans les classes de CP, CE1 et CM1 où un certain nombre d'élèves se sont trouvés en difficulté comme « lecteur ». En CE1, il a été mis en place un dispositif d'aide afin de rendre lecteur le groupe des élèves en difficulté. Pour le CP, se sont 10 élèves ayant des problèmes de compréhension/lecture qui ont bénéficié de cette aide. Pour le CM1, une quinzaine d'élèves étant en décrochage scolaire ont été pris en charge pendant deux trimestres. Pour le cycle 3, une aide au devoir a été instaurée pour aider les élèves à apprendre leurs leçons et s'organiser.

Aussi, un partenariat a eu lieu avec l'Alliance Française pendant les vacances de février, à raison de 2h00/jours/15 jours, afin d'aider les élèves en difficulté pour l'ensemble du primaire mais aussi pour la classe de 6^{ème}. Ce partenariat a été très positif et sera reconduit. Néanmoins un travail sera effectué avec les enseignants de l'Alliance qui sont habitués à un public adulte et doivent donc adapter leur pédagogie.



A noter que pour l'année prochaine, l'aide personnalisée sera remplacée par l'Action Pédagogique Complémentaire (APC) à raison d'1H30 par semaine.

b. Projet d'établissement :

16 projets ont été accomplis sur 18 présentés.

Une action de coopération éducative mauritanienne non finalisée suite aux difficultés de créer des liens pédagogiques avec une école accueillant des enfants malvoyants. Cette action sera malgré tout reconduite l'année prochaine. L'autre action non finalisée a été associée avec une autre.

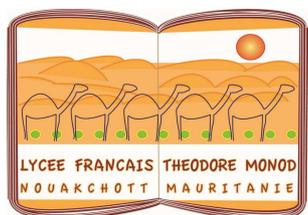
Les autres projets (Projets de zone Afrique de l'ouest initié par l'inspection en résidence à Dakar et 2 actions pédagogiques pilotes financées par l'AEFE)ont été les suivants :

- RALLYE LECTURE auquel 160 élèves ont participé entre le LFTM et les Méharées ;
- MUS'ART : travail en histoire de l'art à l'école, exposition à l'IFM au mois de juin ;
- PARCOURS LECTURE pour les cycles 1 et 2 : littérature de jeunesse avec l'auteur Claude Boujon ;
- DEFI TECHNOLOGIQUE pour les cycles 2 et 3 : dotation d'une valise technologique ;
- CONCOURS PHOTOS : pour cette première édition, 8 pays de l'Afrique de l'Ouest ont participé dont la Mauritanie, 30 photos ont été présélectionnées pour être exposées à l'IFM ;
- RECUP'ART= réalisation de structures réalisées à partir de matériel de récupération sous la direction d'Omar Ball, artiste plasticien mauritanien.

Pour l'année 2013/2014, une Action Pédagogique Pilote (APP) sera menée sur l'environnement.

A noter que l'action qui avait été menée par Monsieur Sarbonne « développer des projets d'aménagement de notre cour pour mieux se l'approprier et la respecter » a été abandonnée.

Avant de passer aux questions diverses, le proviseur expose le projet de la journée continue durant la période chaude (du 1er septembre au 24 octobre 2013 et du 11 mai 2014 au 30 juin 2014). Cette proposition sera présentée au conseil d'établissement pour validation dès la rentrée prochaine. Un parent d'élève demande à ce qu'une réflexion soit menée afin qu'un dispositif d'urgence soit mis en place en cas de forte chaleur. En effet, la journée continue a été mise en place au moment où les températures ont baissé.



Par ailleurs, la question de la collation et du déséquilibre alimentaire que cela peut générer a été posée par les parents. Les enseignants ont remarqué que certains enfants apportent plusieurs collations. Ils ont donc insisté sur le fait qu'une seule collation est prévue à la pause de 10 heures. Ils essaient de sensibiliser les enfants sur ce qu'ils apportent (quantité et composition) mais ils appellent les parents à ne donner qu'une collation légère.

Les travaux de réhabilitation de l'école maternelle sont terminés. Ils doivent donc déménager le dimanche suivant. Dès mars 2014, les travaux du collège, lycée et administration devraient être également finalisés.

4. Questions diverses :

- a. Peut-on avoir un schéma de fonctionnement du lycée afin de mieux comprendre et de mieux expliquer ?

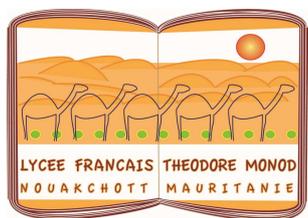
Il faut distinguer trois sortes d'établissements sous des formes de gestion différente :

- Les établissements en gestion directe (EGD).
- Les établissements conventionnés.
- Les établissements partenaires.

Le LFTM est géré en gestion directe, tous les Etablissements gérés en Gestion Directe (EGD) sont constitués en services déconcentrés de l'AEFE. Ils sont dotés d'un ordonnateur secondaire, le **proviseur**, et d'un **comptable secondaire**. Ils sont des composantes de l'établissement public et leur budget est agrégé chaque année à celui de l'AEFE. L'Agence leur accorde des subventions et rémunère les personnels titulaires qui y exercent.

Pour de plus amples informations, il est possible de se référer au site du LFTM (www.lftm-mr.net), de l'Agence pour l'Enseignement des Français de l'Etranger (www.aefe.fr) et legifrance (www.legifrance.gouv.fr).

Une réunion en début d'année est organisée chaque année par le proviseur pour les nouveaux arrivants et l'ensemble des parents d'élèves afin de connaître le fonctionnement du LFTM. Il est souhaité une réunion d'information plus concrète sur le fonctionnement des différentes instances : conseil d'établissement, conseil d'école, conseil de classe et ceux-ci avant les élections.



- b. Pouvons-nous étudier la possibilité d'être intégré comme membre actif lors de la réunion de rentrée afin d'avoir plus de candidats au conseil d'école que cette année.

Cette question rejoint la question a. concernant le fonctionnement des différentes instances : conseil d'établissement, conseil d'école, conseil de classe.

- c. Peut-on avoir la procédure complète des élections du conseil d'école afin de mieux s'organiser pour proposer une liste complète ?

Pour pallier au manque d'information ou de connaissance de la procédure des élections du conseil d'école, il est demandé une meilleure communication afin de pouvoir présenter une liste complète de parents intéressés à faire partie du conseil d'école pour les prochaines années. Les parents délégués sont souvent appelés en « catastrophe » pour être présentés sur les listes du fait du manque d'information ou de communication sur le sujet.

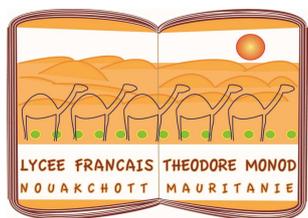
- d. Pouvons-nous réinstaurer la liste des membres élus du conseil d'école sur le tableau d'affichage pour l'an prochain ainsi que sur le site internet.

Cela est déjà fait pour le tableau d'affichage et ce sera fait en début d'année sur le site internet.

- e. Possibilité d'avoir un volet conseil d'école dans le cahier de correspondance afin d'y noter le nom de parents délégués au même titre que le volet administration.

Le cahier de correspondance a déjà été imprimé et donc il n'est pas possible d'intégrer un volet conseil d'école mais il est possible de joindre une feuille en annexe sur laquelle figureront les noms des parents délégués.

- f. Proposition d'un « café parents » périodique (à définir) avec un thème différent à chaque session afin de créer du lien entre toute l'équipe éducative de l'école (administration, enseignants et parents). Les parents pourront avoir des temps d'échanges sur certaines préoccupations entre eux et avec différents enseignants durant un moment convivial. Sujets qui pourraient être abordés : quel rôle des parents pour les devoirs ? L'hygiène et la sécurité à l'école ? L'école et son lien avec l'extérieur...L'enfant (et ses parents) face aux évaluations ? Comment accompagner l'accroissement des effectifs ? etc.



L'idée est bien perçue par la direction, il est souligné qu'il faut la validation en amont de la direction de l'école sur le sujet abordé lors de la rencontre.

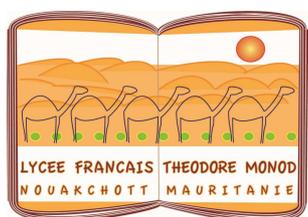
- g. Pouvons-nous réfléchir conjointement à la réhabilitation du mois de juin pour l'école élémentaire et maternelle. Nous comprenons que pour le collège et le lycée il y ait des contraintes d'examens mais cela ne devrait pas avoir de répercussion sur l'école élémentaire et maternelle.

Le proviseur explique qu'il y a 220 candidats (écoles partenaires inclus) et qu'il est donc impossible de faire autrement sur les trois jours manquants au calendrier, et que tous les enseignants doivent être « réquisitionnés » pour la surveillance des examens, ainsi que la disponibilité des salles de classe.

- h. Nous avons fait le calcul pour le cycle 2 les 864 heures ne sont pas atteintes (29 semaines à 24h, plus 6 semaines à 20h-jours fériés étant soit le dimanche soit le jeudi- plus 1 semaine de 2 jours en juin cela fait un total de 36 semaines pour 828h –sans déduire la semaine de fermeture de janvier, les grèves et la dernière semaine de juin qui est off car plus de livres). Or le cycle 2 est très important pour l'acquisition des bases en lecture, écriture et mathématiques (voir les classes de CP pour le programme non terminé en français).

La direction ne trouve pas les mêmes chiffres concernant le nombre d'heures total imparti cette année. Il est souligné également que les grèves, jours fériés, fermeture exceptionnelle doivent être comptabilisés comme des jours travaillés. Les parents soulignent qu'il ne s'agissait que d'un constat et non d'une critique du corps enseignant ni une remise en cause du droit de grève.

Concernant la gestion des livres et fichiers, ils ne sont pas toujours utilisés de la première à la dernière page, cela ne veut pas dire que l'enseignant n'enseigne pas la matière mais utilise d'autres supports notamment pour l'apprentissage de la lecture (cas du CP en particulier) où très peu de fichiers achetés en début d'année ont été utilisés. Les enseignants rappellent que certaines notions sont étudiées avec d'autres (mots de vocabulaire, tournures de phrase...) et les derniers fichiers sont donc un rappel de ce qui a été vu tout au long de l'année. Cela ne remet pas en cause l'utilité de ces fichiers ni la méthode utilisée jusqu'à présent. Tout le monde s'est accordé à dire qu'une meilleure communication sur ce qui est fait en classe est nécessaire afin d'éviter les tensions et les incompréhensions. Le café des parents permettra d'aborder ces questions et les rencontres



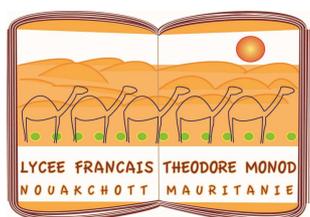
avec les enseignants sont possibles avec des demandes de rendez-vous via le carnet de correspondance.

- i. Pourquoi le cycle 3 a 26h par semaine bien que le site [éducation.gouv.fr](http://education.gouv.fr) parle de 24h par semaine ?

Le LFTM a instauré la semaine de 26 heures et non 24 heures (réglementaires minimum) afin de mettre en place des heures supplémentaires sur les langues étrangères.

Un parent s'interroge sur la pertinence d'une à deux heures de langue arabe par semaine. Certains enfants se découragent car la progression n'est pas assez importante. Le Proviseur a souligné qu'effectivement la place de l'Arabe reste très marginale au sein du lycée français et que cela les interpelle compte tenu du fait qu'il s'agit de la langue officielle en Mauritanie et le Hassanya est largement partagé par les Mauritaniens dans la vie quotidienne. Il n'existe pas d'accord bilatéral entre les deux pays sur ce plan mais il est évident qu'une heure par semaine n'est pas suffisante. Une réflexion est en cours à ce sujet.

NOTE : Les résultats du questionnaire envoyés par les parents délégués aux parents d'élèves n'ont malheureusement pas pu être présentés au conseil d'école. Il serait important de savoir comment informer les parents d'élèves sur ce point sachant que 83 familles ont pris la peine de répondre et attendent des réponses sur ce point.



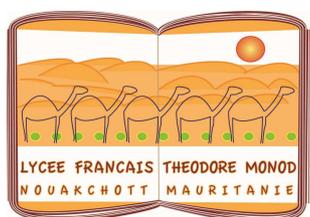
ANNEXE

PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Période chaude : du 1^{er} septembre au 24 octobre 2013 et du 11 mai 2014 au 30 juin 2014

Cycle 3	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
CE2 CM1 CM2	8h – 13h30	8h – 13h30	8h – 13h30	8h – 13h30	8h – 12h

Cycle1, 2	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
MS GS CP CE1	8h – 13h	8h – 13h	8h – 13h	8h – 13h	8h – 12h



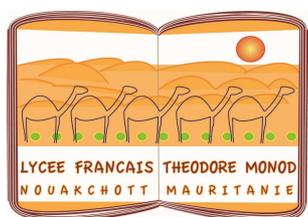
Période fraîche : du 4 novembre 2013 au 24 avril 2014

Cycle 3

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h
14h30 – 16h30		14h30 – 16h30		14h30 – 16h30

Cycle 1 et 2

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h	8h – 12h
14h30 – 16h30		14h30 – 16h30		



Bilans des actions pédagogiques de l'école primaire

• **L'aide personnalisée à l'école : La semaine de 24h + 2**

2 dispositifs :

- Proposer une aide lourde 2 heures par semaines sur une durée de 6 semaines en ciblant un objectif prioritaire dans le domaine de la langue ou des mathématiques
- Proposer une aide à la carte 1 à 2 h semaine à des élèves en difficultés passagères.

Cette année une soixantaine d'élèves ont bénéficié de ce dispositif et ont progressé.

A noter que l'aide personnalisée va prendre une autre forme l'an prochain puisque nous appliquerons les nouveaux textes dès la rentrée. Les 2 heures d'aide personnalisée sont supprimées et remplacées par un nouveau dispositif appelé APC : Actions Pédagogiques Complémentaires (1h sur 30 semaine).

• **Bilan des actions menées dans le cadre des élèves en difficulté à l'aide de dispositifs internes à l'école**

4 dispositifs particuliers et internes à l'école ont été élaborés pour répondre à la difficulté scolaire cette année.

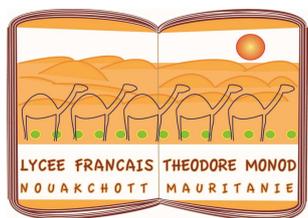
Dispositif en CE1 :

Objectif :- rendre lecteur le groupe des élèves en difficulté.

- Améliorer et renforcer les compétences de lecteur pour le groupe des élèves déjà lecteurs.
- Dispositif à reconduire l'an prochain.

Dispositif en CM1:

Objectif : prendre en charge des élèves en décrochage scolaire sur une période de 2 trimestres.



2 ateliers périscolaires proposés aux élèves ne maîtrisant pas suffisamment la langue française.

Objectifs : Mettre les élèves en situation de communication orale, les exposer davantage à la pratique de la langue française.

L'aide aux devoirs pour les élèves du cycle 3

Objectif : Aider l'élève à apprendre ses leçons et à s'organiser.

Partenariat avec l'Alliance (11 élèves du CP au CM2)

Objectif : travailler avec d'autres partenaires en FLE.

Bilans des actions liées au projet d'établissement

18 actions présentées, 16 actions abouties.

Une action de coopération éducative non finalisée suite aux difficultés de créer des liens pédagogiques avec une école accueillant des enfants malvoyants.

Deux actions menées en une seule.

- **Bilan des projets de zone**

L'école s'est inscrite dans tous les 3 projets à mener sur la zone Afrique de l'ouest, projet impulsé par l'Inspection des écoles française en 2 et 3.

- **Parcours de lecture** sur la littérature de jeunesse à travers un auteur Claude Boujon.

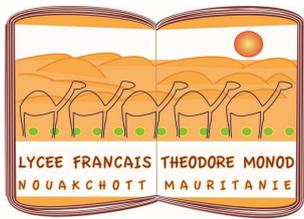
Rallye lecture avec 160 élèves (école + les Méharées)

- **Mus'art** : travailler en histoire de l'art à l'école en créant d'un musée d'école.

Exposition à l'IFM du 4 au 7 juin 2013

- Défi technologique : 1 défi mené en classe de CM2.
- 1 diaporama et film sur le site de l'inspection zone Afrique de l'ouest

L'école sera dotée à la rentrée de matériel de technologie et d'une valise pédagogique pour développer l'enseignement de l'histoire des arts.



- **Bilan des actions Pédagogiques Pilotes**

- **Récup'art :**

Il s'agissait de travail à la réalisation de structures réalisées à partir de matériel de récupération sous la direction d'Omar Ball, artiste mauritanien.

Exposition dans le cadre de la francophonie à l'IFM

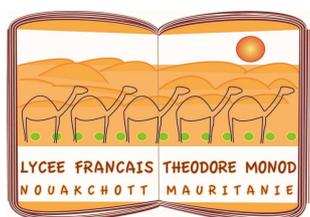
- **Concours photos 1ere édition**

Plusieurs pays de la zone ont participé. Cette APP est reconduite l'an prochain.

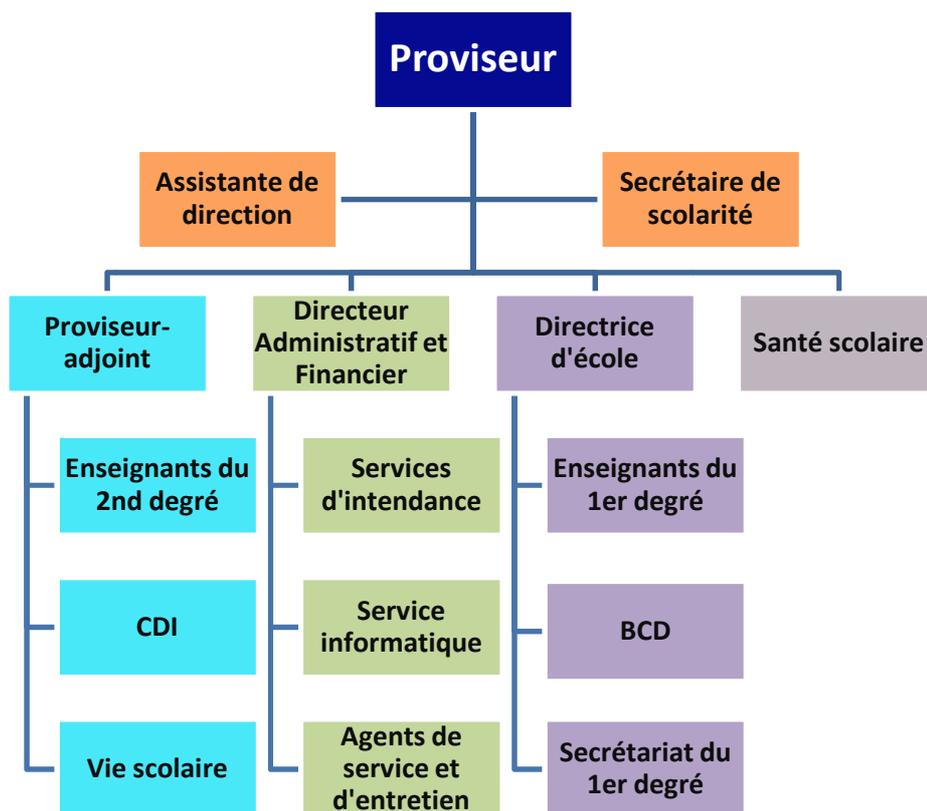
A noter que l'école a proposé 2 APP au service pédagogique de L'AEFE :

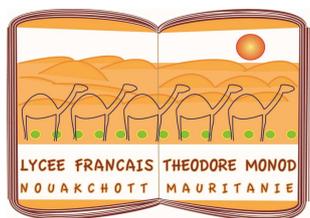
APP : mon œil, des mondes.

APP : récup'art à dominante environnementale.



ORGANIGRAMME DU LYCEE





Structure et effectifs pour la rentrée 2013

Au 5 juin 2013

Classes	effectifs
MS	24
GS	24
GS/CP	8+12
CPA	24
CE1A	25
CE1B	25
CE1/CE2	10+14
CE2A	26
CE2B	26
CM1A	24
CM1B	24
CM1/CM2	8+14
CM2A	26
CM2B	25